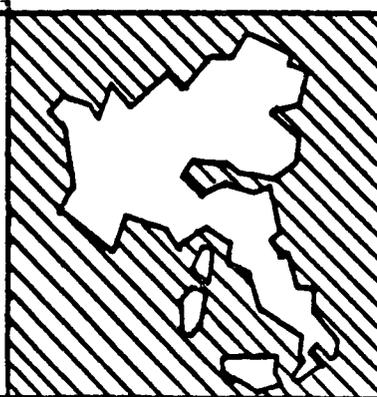


communauté
économique
européenne

communauté
européenne
de l'énergie
atomique

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



**BULLETIN
D'INFORMATION**

BRUXELLES

numéro

S
P
E
C
I
A
L

▼
3

1967

NUMERO SPECIAL

B U L L E T I N
DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

N° 3/1967
- 29 juin 1967 -
63ème Session plénière

SECRETARIAT
3, Boulevard de l'Empereur
Bruxelles
Téléphone : 12.39.20

INTRODUCTION

M. Walter HALLSTEIN prend congé du Comité économique et social

Avant de quitter la présidence de la Commission de la C.E.E., M. le Professeur Walter HALLSTEIN, a tenu à venir personnellement prendre congé des membres du Comité économique et social qui depuis 10 ans, en tant que représentants des milieux professionnels des six pays de la Communauté, ont collaboré avec lui-même et la Commission à la construction de l'Europe.

Cette manifestation solennelle en hommage au Président, M. W. HALLSTEIN, et à la Commission toute entière, s'est déroulée dans le cadre de la 63ème Session plénière du Comité, le 29 juin 1967.

Avant de donner la parole à M. HALLSTEIN, le Président du Comité économique et social, M. Louis MAJOR, a tenu à souligner la grande oeuvre que celui-ci a accomplie depuis 1958 à la tête de la Commission de la C.E.E.

Au nom des principaux "Groupes" du Comité économique et social, M. GIUNTI (employeurs), M. COOL (travailleurs) et M. MEYVAERT (intérêt général) ont pris la parole à leur tour pour associer plus particulièrement tous les membres à l'hommage rendu par M. L. MAJOR.

Les allocutions du Président du Comité, du Président de la Commission et des représentants des "Groupes" sont publiées dans ce bulletin d'information. (M. MAJOR, page 4); (M. HALLSTEIN, page 10); (M. GIUNTI, page 19); (M. COOL, page 24); (M. MEYVAERT, page 27).

I

INTRODUCTION DE M. LOUIS MAJOR, PRESIDENT DU COMITE ECONOMIQUE
ET SOCIAL

(Séance d'adieu en l'honneur de M. le Président, W. HALLSTEIN
et de sa Commission, le 29 juin 1967)

Monsieur le Président,

En ce milieu de l'année 1967 nous avons célébré, avec solennité, le dixième anniversaire de la signature des Traités de Rome, affirmant, malgré les vicissitudes de la dernière période, notre confiance dans l'édification d'une Europe communautaire.

Nous avons accueilli avec satisfaction la volonté des Etats de fusionner les exécutifs de la Communauté, espérant pour prochaine, la fusion des Traités, gage d'une possibilité de progression plus rapide, dans la réalisation de l'oeuvre entreprise.

Nous avons enregistré un succès incontestable de la Communauté en tant que telle dans la négociation internationale complexe, mais de très grande importance, qui s'est déroulée à Genève.

Nous avons mesuré la puissance d'attraction que constitue l'union de nos six pays scellée par le Traité de Rome lorsque pour la seconde fois le Royaume-Uni a présenté sa demande d'adhésion.

Nous sommes arrivés enfin au moment où certaines des politiques communes vont quitter la phase d'élaboration, démontrant que nos efforts débouchaient sur des réalisations concrètes après une laborieuse préparation.

Alors que nous notions tous ces sujets de contentement, nous apprenions que celui qui, pour une large part, avait été l'initiateur et le promoteur de cette oeuvre, ne siégerait pas dans la nouvelle Commission de la Communauté.

Ce n'est pas, ici, le lieu de rechercher les raisons profondes de décisions qui affectent également M. le Vice-Président Robert MARJOLIN et M. Lambert SCHAUS, mais le Comité économique et social ne pouvait pas, cependant, y rester insensible. Il est trop associé depuis 1958 aux efforts de la Commission pour ne pas ressentir des regrets profonds devant l'éloignement de personnalités éminentes avec lesquelles il a eu de si fructueux et si cordiaux rapports.

*

* *

Votre nom, Monsieur le Président, est à jamais associé à la Commission de la C.E.E. : "La Commission Hallstein", comme on se plaît à dire.

C'est justice. Vous étiez déjà investi de hautes fonctions gouvernementales en République fédérale, lorsque s'ouvrirent les premières négociations qui devaient aboutir à la signature des Traités de Paris et de Rome. C'est en homme convaincu de la nécessité de changer un état de chose condamné par trop de deuils et de ruines, en Européen généraux et éclairé que vous avez pris part aux négociations, et qu'au nom de votre pays, vous avez apposé votre signature au bas des Traités.

C'est pour reconnaître ces titres et pour manifester au pays que vous représentiez, sa sympathie et sa confiance dans l'avenir commun, que l'unanimité des Etats vous confia la charge et l'honneur de la présidence de la première Commission de la Communauté économique européenne.

Vous avez, depuis le premier jour, eu la plus haute idée de votre mission, vous en avez été pénétré avec ferveur et scrupules. Cette nouvelle autorité, née de la libre volonté de nos Etats, devait, en effet, prouver au monde qu'une situation nouvelle s'établissait dans le vieux continent.

C'est sous votre impulsion qu'un appareil administratif et politique - tout à fait nouveau - en Europe fut mis en place. Malgré l'extrême ampleur et la délicate complexité de sa tâche, dotée d'un pouvoir d'initiative, prudemment utilisé, la Commission a su mettre en marche la Communauté à tel point qu'on a, par deux fois, réalisé des "accélération".

Gardienne du Traité, elle parvint à en sauvegarder tant la lettre que l'esprit dans des périodes de crises graves.

On peut regretter que l'évolution institutionnelle, prévue par les Traités de Rome, n'ait pu être menée à son terme, que l'assemblée parlementaire ne soit pas encore élue au suffrage direct, que la répartition des compétences entre les gouvernements nationaux et l'autorité communautaire n'ait pas été déterminée selon les conceptions qui avaient inspiré les auteurs des Traités. Vous aviez raison, Monsieur le Président, en soulignant dans votre discours au Parlement européen que "l'Europe ne peut s'accomoder de voir en spectateur impuissant comment des puissances de taille continentale sont exposées à la tentation de se partager ciel et terre. Tout Européen doit ressentir comme un outrage qu'au seuil de ce continent se déroulent des événements dramatiques auxquels il doit assister désemparé pendant que d'autres mettent de l'ordre dans cette région. Personne en Europe ne peut être prêt à renoncer à jamais à faire entendre la voix de l'Europe dans la politique mondiale. Personne sur ce continent n'est prêt à signer la démission de l'Europe !"

Mais il serait à la fois injuste et inexact de ne pas reconnaître ce qui a été accompli, en particulier par la Commission, sous votre présidence.

Dans tous les domaines, la Commission a voulu assumer les responsabilités qui étaient les siennes. Si le milieu professionnel auquel j'appartiens, a formulé des critiques notamment devant la lenteur de la définition et de la réalisation d'une politique sociale concrète, c'est qu'en vérité, sur ce sujet, le Traité contient de véritables lacunes que les institutions doivent combler et ne peuvent combler qu'avec le concours des gouvernements.

Notre impatience est grande mais il faut reconnaître que la tâche est immense.

*

* *

Nous en savons quelque chose au Comité économique et social en considérant la diversité des avis qui nous sont demandés. Il nous arrive en effet de traiter de la conjoncture, de la politique à moyen terme aussi bien que des questions de réglementations techniques. Nous découvrons ainsi de manière très directe le domaine d'activité de la Commission et nous en sommes parfois impressionnés.

Comment le Comité économique et social ferait-il oeuvre utile sans le concours permanent de la Commission. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir fait confiance au Comité économique et social dès 1958.

Cette assemblée de personnalités du monde économique et social ne bénéficiait pas à sa naissance d'un préjugé favorable. On s'inquiétait du rôle qu'elle pourrait jouer parmi les autres institutions. On le redoutait parfois. C'est la raison pour laquelle on a limité ses compétences et ses moyens d'action. Très vite, vous vous êtes rendu compte que ses membres accomplissaient leur mandat avec conscience, capacité et mieux, avec conviction. Sous votre impulsion, la Commission a largement fait appel au Comité utilisant la possibilité des consultations facultatives.

Tous nos avis n'approuvent pas in extenso les propositions de la Commission. A quoi cela servirait-il ? Mais lorsqu'il s'agit de se prononcer sur de grandes options, le Comité économique et social est toujours aux côtés de la Commission sans pour autant s'écarter des règles qui lui sont imparties.

Je crois pouvoir dire qu'à la confiance qui nous est accordée, nous répondons par un esprit de coopération que, je le sais, vous appréciez. Notre objectif est de conseiller la Commission et son Président en rendant publiques les réactions des milieux économiques et sociaux devant les projets qui nous sont soumis; mais c'est aussi de les seconder dans leurs actions en informant les divers secteurs de l'opinion tant sur le plan professionnel que sur le plan national. C'est ce que vous aviez compris.

Soyez persuadé que cette expérience des neuf premières années ne sera pas sans lendemain. Il en est des institutions comme des êtres. C'est au cours de leur premier âge que se dessine leur comportement futur, bien souvent sous l'influence de ceux qui ont guidé leurs premiers pas.

En aidant le Comité économique et social à ne pas être un simple comité technique, en lui permettant de devenir - sans trahir le Traité - un forum où employeurs et syndicalistes, agriculteurs et artisans peuvent confronter leurs opinions sur les problèmes concrets de la Communauté, vous avez permis que dans le cadre européen se développe une expérience de démocratie économique dont les résultats ne manqueront pas de se faire sentir.

*

* *

Nous vous avons accueilli avec grande satisfaction chaque fois qu'il vous a été possible de venir présenter des exposés devant notre Assemblée plénière. Pour chacun de nous, vous avez personnifié cette Commission dont on sait, désormais, qu'elle est le moteur indispensable de la Communauté.

C'est avec un sincère regret que nous vous voyons partir en même temps que M. le Vice-Président MARJOLIN, avec lequel nous avons si souvent travaillé utilement, et M. Lambert SCHAUS.

Nous pensons bien que la fin du mandat du Président HALLSTEIN ne signifie pas votre éloignement de la vie européenne mais que, bien au contraire, le Professeur Walter HALLSTEIN continuera à mener le combat pour la réalisation de l'union européenne.

II

DISCOURS D'ADIEU DE M. LE PROFESSEUR W. HALLSTEIN, PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA C.E.E.

(Assemblée plénière du Comité économique et social des Communautés européennes, le 29 juin 1967)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie très vivement d'avoir bien voulu me donner l'occasion de vous adresser la parole une fois encore. Il s'agit pour moi - comme vous le savez - de prendre congé de vous tous. Il est d'usage - en un tel moment - de jeter un regard sur le passé et sur l'avenir, et de faire le bilan de ce qui a été réalisé grâce à l'oeuvre commune de toutes les institutions qui servent la cause de l'unification européenne, tout en définissant les tâches qui devront être accomplies à l'avenir.

Laissez-moi dire tout d'abord que j'ai suivi très volontiers votre suggestion de prendre congé de vous de cette manière, car j'évoque, avec une joie particulière, la collaboration à multiples facettes, toujours empreinte de confiance et de dynamisme - comme vous l'avez souligné à juste titre, Monsieur le Président - qui s'est instaurée entre le Comité économique et social et la Commission de la C.E.E., dont la période d'activité prend fin ces jours-ci. Il n'est guère possible de surestimer la contribution que le Comité économique et social a apportée à l'oeuvre d'unification européenne - qu'il s'agisse des détails ou des grandes lignes politiques - tant par ses délibérations et ses rapports que par l'action - et c'est un aspect à ne pas oublier - exercée par ses membres dans les différents Etats membres. Et c'est du fond du coeur que je vous exprime aujourd'hui, à titre tout à fait personnel, ma gratitude pour tout ce que vous avez accompli.

La fonction du Comité économique et social ne réside pas dans la représentation "ordinaire" des intérêts; il est aussi davantage qu'une assemblée d'experts. Il lui appartient, bien plutôt, d'assumer deux tâches dont l'importance est de beaucoup plus considérable.

Dans ses avis, le Comité ne saurait se contenter d'énumérer les points de vue et les intérêts divergents. Il doit bien plutôt - dans toute la mesure du possible - s'efforcer de fondre les multiples intérêts des nations et des groupes, et viser à exprimer la "volonté générale" des citoyens économiques et l'Europe. S'il y parvient, la consultation du Comité apparaît comme un test important, permettant de savoir si la proposition de la Commission est "juste" non seulement sur le plan technique, mais également sur le plan politique.

La discussion commune de problèmes concrets d'intégration, l'échange d'informations, d'expériences et d'idées, doivent faire naître une compréhension réciproque et engendrer une conscience européenne commune, et ceci non seulement au sein du Comité lui-même mais également - je le répète - au sein de toutes les organisations où les membres du Comité déploient une activité qui se situe, la plupart du temps, au niveau le plus élevé.

C'est avec grand talent que le Comité a fait face à ces deux tâches, étroitement liées. Que de fois il est parvenu à dégager des formules européennes communes et à émettre ses avis à une grande majorité, sinon à l'unanimité ! Tout aussi encourageante est sa contribution à la définition d'une opinion vraiment européenne au sein des organisations, et c'est là un facteur d'importance exceptionnelle. En tant qu'institution, le Comité économique et social a fait ses preuves; pour tous, c'est aujourd'hui une certitude.

L'évolution du Comité corrobore cette appréciation. Bien que le Traité de la C.E.C.A. eût déjà prévu un Comité consultatif, le rapport adressé aux gouvernements en avril 1956 - le rapport SPAAK - n'envisageait pas la création d'un organisme consultatif. Ce n'est que deux mois avant la signature des Traités de Rome que l'accord se fit - en dépit de multiples résistances dont bon nombre portaient de points de vues dogmatiques - pour créer le Comité économique et social. Et pourtant, en dépit de ces difficultés de départ, le Comité a réussi en peu de temps à gagner l'estime et le respect de chacun, à conférer poids et autorité à ses avis.

De plus en plus souvent, les Commissions et les Conseils lui ont demandé des rapports et des avis - même lorsque la consultation n'était pas juridiquement imposée - et, bien souvent, ses avis ont entraîné une modification des propositions de la Commission. Le mérite en revient tout d'abord aux membres du Comité, dont l'autorité repose - à défaut de pouvoir de décision - sur la seule qualité des avis et des rapports émis.

Les institutions de la C.E.E. et de la C.E.E.A. sont entrées en activité il y a neuf ans et demi. Aujourd'hui - je l'ai déjà dit un jour - nous avons fait la moitié du chemin qui mène à l'unité européenne, et ce faisant, nous nous sommes, Messieurs, considérablement rapprochés de notre but. Et c'est à juste titre, Monsieur le Président, que vous l'avez souligné. C'est là une réalité que nous ne devrions pas l'oublier, en dépit de nombreux revers. Permettez-moi simplement de vous citer quelques points particulièrement marquants.

Dans un an, l'union douanière et le marché commun agricole seront une réalité, et ce, dix ans et demi seulement après l'entrée en vigueur des Traités, qui prévoyaient, pour ces domaines, un délai minimum de douze ans.

La liberté d'établissement, la libre circulation des services et des travailleurs deviennent progressivement une réalité européenne.

Le "Kennedy-Round" s'est terminé sur un succès.

Nous avons fait les premiers pas sur la voie de l'union économique : le droit communautaire des ententes a pris forme; l'harmonisation des systèmes de taxes sur le chiffre d'affaires a été décidée; le premier programme de politique économique à moyen terme a été adopté. En de nombreux autres domaines s'est d'ores et déjà dégagée cette "solidarité de fait" prévue par Robert SCHUMANN, et qui constitue le point de départ de solutions institutionnelles ultérieures. Tous en profitent : les chefs d'entreprise, les travailleurs, les consommateurs.

Deux chiffres le démontrent à suffisance : le produit national brut, exprimé en termes réels, a augmenté de plus de moitié depuis le début de 1958; la production industrielle a même progressé des deux tiers.

L'agriculture européenne a, elle aussi, profité de l'intégration. La Communauté a tout mis en oeuvre, pendant de longues années - ne ménageant aucun effort à cet effet - pour créer les conditions permettant à l'agriculture européenne de s'adapter aux données de notre époque. Dans ce domaine précisément, il est apparu que la fusion des politiques nationales en une politique commune est plus qu'un compromis subtil d'intérêts du moment et qu'elle constitue, au contraire, une occasion de remplacer des conceptions absolues par des solutions conformes aux exigences de notre temps. Semblable chance doit être exploitée.

Les pays tiers ont, eux aussi, profité de l'existence de la Communauté, dont le commerce extérieur a presque doublé depuis le début de 1958. La conclusion heureuse du "Kennedy-Round" lui donnera de nouvelles impulsions et atténuera considérablement les tensions économiques inévitables auxquelles a abouti la création de deux organisations économiques en Europe.

Le dynamisme des Communautés est cependant loin d'être épuisé. "Le succès exige d'autres succès" est une formule fort juste et qui n'a rien perdu de sa pertinence. De nombreuses tâches devront être accomplies dans le proche avenir, afin de parfaire l'unification économique, afin de constituer, enfin, en Europe également, un marché intérieur à la dimension d'un continent, et afin de garantir l'avenir économique de l'Europe.

L'élimination des entraves non tarifaires aux échanges doit suivre le désarmement douanier.

L'élimination totale des droits de douane intérieurs au cours de l'année prochaine enlèvera tout leur sens aux mesures de protection isolées que pourraient prendre les Etats membres dans

le domaine de la politique commerciale. Il sera impérieux de donner un caractère communautaire aux listes de libéralisation, aux contingents et aux autres mesures de protection relevant de la politique commerciale.

Les entreprises européennes doivent adapter leurs structures aux nouvelles dimensions d'un marché continental de 180 millions de consommateurs. Un droit des sociétés et des brevets européen, ainsi que la politique fiscale, doivent frayer la voie.

· Il faut créer un ordre monétaire commun.

A la longue, la coordination des politiques économiques ne peut pas se limiter à des consultations n'impliquant aucune obligation.

Il faudra consacrer à l'avenir une attention toute particulière au développement technologique et économique de la Communauté.

La politique commune des transports marque encore toujours un retard considérable.

L'élaboration de la politique commune de l'énergie devra être entamée immédiatement après la fusion des Exécutifs.

Il convient aussi de rappeler, et cela est important, que la libre circulation de la main-d'oeuvre - ce droit fondamental des travailleurs européens - doit être réalisée. La dernière proposition de la Commission, vous le savez, le prévoit.

Tous les gouvernements, sans exception, réclament aujourd'hui l'union économique. Il convient de saisir cette occasion. La fusion des Traités, qui doit suivre la fusion des Exécutifs, offrira - pourvu que les gouvernements en aient la volonté - une occasion de compléter les instruments mis à la disposition de la Communauté.

Les efforts déployés par de nombreux Etats tiers pour engager des relations étroites avec l'espace économique naissant, démontre largement à quel point le développement futur des Communautés soulève des espoirs.

Outre la convention de Yaoundé, des accords d'association ont été conclus avec la Turquie, avec la Grèce et avec le Nigéria. Des accords commerciaux particuliers lient la Communauté à l'Iran et à Israël.

La Commission négocie avec l'Autriche, avec les Etats du Maghreb, avec l'Espagne et avec Israël.

Mais à l'avant-plan de l'actualité se trouvent évidemment les demandes d'adhésion formulées par la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande, demandes qui ont été renouvelées le mois dernier sous une forme ou sous une autre. Le doute n'est pas permis quant à l'honnêteté des intentions de ces Etats. Chacun de ceux auxquels tient à coeur l'objectif final des Traités européens - une union politique réunissant autant d'Etats européens que possible - doit se réjouir de ces initiatives, malgré toutes les difficultés que soulèvera la définition des modalités d'adhésion.

Evidemment, pour qui n'a pas perdu de vue l'objectif supérieur des Traités européens, la finalité politique, il faudra veiller, à chaque stade des négociations, à ce que l'élargissement des Communautés ne diminue pas l'efficacité des institutions, à ce que l'essence même des Communautés ne subisse pas de modification et à ce que la finalité politique imprimée aux Communautés ne soit pas altérée.

Car, quelque importante, quelque utile que soit l'unification économique de l'Europe, elle n'est qu'un élément de l'unification politique, un élément dont nous ne pouvons nous contenter. L'union économique doit se compléter d'une politique extérieure commune, d'une politique de défense commune. Notre but, l'union politique complète de l'Europe, est aussi actuel et aussi juste qu'il y a quinze ans, même si la situation politique mondiale a changé à beaucoup d'égards.

Certes, la menace du communisme soviétique est, de nos jours, souvent moins fortement ressentie que par le passé. L'OTAN a perdu de sa force unificatrice et s'est affaiblie. Mais notre but, l'organisation communautaire des efforts européens de défense, n'a fait qu'y gagner en actualité.

L'action de la Communauté européenne a transformé en certitudes maints objectifs que les gouvernements s'étaient fixés en signant les Traités européens; pour nous tous, un conflit armé en Europe occidentale serait aujourd'hui inconcevable; aux yeux de beaucoup, le bien-être que nous avons atteint semble déjà suffisant. Mais les Communautés n'en sont pour autant devenues superflues; tout comme par le passé, elles doivent, dans l'avenir également, garantir la paix et le bien-être. Cela implique un parachèvement de leur développement, pour l'instant encore incomplet.

Evidemment, il existe un autre aspect, encore plus important.

Les gouvernements européens restent des spectateurs impuissants de l'évolution de la politique mondiale; les intérêts européens restent l'objet de discussions et même de décisions, sans que l'Europe puisse intervenir en tant que partenaire responsable; quelques gouvernements européens prennent des initiatives de politique mondiale, mais avec pour seul résultat de faire apparaître aux yeux du monde la faiblesse politique de l'Europe en tant qu'ensemble. Et cette situation restera inchangée tant qu'il n'y aura pas de politique commune de défense, tant qu'il n'y aura pas de politique étrangère commune.

Il n'est pas indispensable de donner à l'intégration des politiques étrangères et de défense une forme rigoureusement identique à celle qui a présidé à la mise en commun de larges secteurs de l'économie par le Traité de la C.E.E. Chacun sait qu'en définitive, c'est l'objet de l'intégration qui en détermine la forme. Evidemment, cet adage, aussi vrai soit-il, est, à l'occasion, utilisé abusivement. Il ne signifie pas qu'il faille inconsidérément passer outre à l'expérience acquise au cours des années antérieures.

Cette expérience nous enseigne avant tout deux choses qu'il ne faut pas oublier :

- en tout état de cause, une institution indépendante, auto-responsable, engagée par le bien commun européen et par lui seul, et capable de mener le dialogue avec les représentants des intérêts nationaux, constitue une nécessité;
- l'égalité effective des droits, et ceci également dans le cas des Etats membres plus petits que d'autres, doit être institutionnellement garantie.

Il devrait, enfin, être évident que l'extension de l'intégration aux domaines de la sécurité et de la politique étrangère ne doit se traduire par une intégration économique moins poussée. Il serait insensé d'exhausser un immeuble et d'affaiblir en même temps les fondations sur lesquelles il doit reposer.

Notre grand objectif - une communauté politique à constitution fédérale - n'est, de toute manière, pas utopique. C'est la leçon que nous pouvons tirer de ces dix dernières années.

Nous avons prouvé par l'expérience que partout où les gouvernements désirent l'unification, une formule européenne commune peut être dégagée. Cela est vrai également pour les relations extérieures. Il me suffira ici de faire allusion au Kennedy-Round, lors duquel on est parvenu à fusionner, dans l'intérêt de tous, les intérêts divergents et souvent opposés des Etats membres.

Nous savons que les Communautés européennes, dans la forme qu'elles ont aujourd'hui, offrent une base solide et bien assurée pour la poursuite de l'oeuvre d'unification européenne.

Nous savons encore que la logique des choses stimulera d'autant plus fortement l'union politique que l'intégration économique progressera. Il s'avérera qu'il n'est guère possible de séparer la politique commerciale extérieure commune des domaines relevant de la politique étrangère, que les Etats membres se sont encore réservés, et que l'initiative européenne commune, qui aurait dû devenir une réalité depuis un certain temps déjà en ce qui concerne le développement technologique et scientifique de la Communauté, ne pourra pas, si elle veut être efficace, exclure les armements de son champ d'action.

Il n'y a donc, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, aucune raison d'abdiquer. Evidemment, il serait erroné aussi de s'en remettre uniquement aux effets de la logique interne de la bonne cause. Non seulement l'intégration prend du temps, mais elle doit encore être emportée de haute lutte.

Dans cette lutte, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les Conseillers du Comité économique et social comptent parmi nos compagnons les meilleurs et les plus sûrs.

C'est pourquoi, je vous demanderai de me permettre de conclure en formulant le vœu que nous ayions l'occasion de nous rencontrer à nouveau, sinon en ces lieux, du moins en d'autres, car, comme vous le savez, il n'est pas dans mes intentions que cet instant mette un terme à ma participation active à la politique européenne. C'est dans cet esprit que je conclus, en formulant mes meilleurs vœux pour la poursuite de votre travail et en vous disant un cordial "au revoir".

III

ALLOCUTION DE M. TORELLO GIUNTI, PRESIDENT DU GROUPE DES EMPLOYEURS DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL (Ier Groupe)

(Séance d'adieu en l'honneur de M. le Président HALLSTEIN et de sa Commission, le 29 juin 1967)

Monsieur le Président,

Je vous remercie vivement de m'avoir permis d'exprimer à Monsieur le Président HALLSTEIN, au nom du groupe que j'ai l'honneur de présider, les pensées et les sentiments des chefs d'entreprise de la Communauté, en ce moment de la fusion des Exécutifs des Communautés où il s'apprête à quitter la présidence de la Commission après dix ans d'un travail ininterrompu et intense autant que fructueux.

Tout d'abord, je voudrais dire à M. le Président HALLSTEIN à quel point les membres de mon groupe et moi-même sommes sensibles à la courtoisie de son geste de venir ce jour parmi nous, dans cet esprit de collaboration constructive qui préside aux rapports entre la Commission et le Comité, depuis ce déjà lointain 19 mai 1958, où, dans l'enceinte du Sénat belge, il installait le premier Comité économique et social de la Communauté. Cette collaboration ne s'est jamais interrompue; elle s'est même confirmée en de multiples occasions où nous avons eu l'honneur de recevoir le Président HALLSTEIN et les divers Commissaires, et d'examiner avec eux non seulement toute une série de problèmes techniques, mais également les aspects saillants de la vie des Communautés, vus sous leur profil éminemment politique.

L'océan sur lequel a navigué la nef des Communautés et de leurs institutions durant cette première décennie de l'application des Traités de Rome n'était certes pas une mer aux eaux calmes; souvent, il a fallu affronter des ondes et des courants dangereux, et même parfois des bourrasques; et, en naviguant, nous avons souvent vécu des alternances de critiques et de louanges, d'enthousiasmes et de perplexités.

Mais c'est peut-être précisément dans les moments où la navigation était la plus difficile que nous avons eu la conscience la plus vive du degré de pénétration du processus d'unification économique de l'Europe dans la vie de chacun de nous, ainsi que l'incidence sur le présent et le futur dans la vie de nos peuples.

Et cette constatation doit, je pense, remplir d'un orgueil légitime tous ceux qui ont conçu les institutions européennes, tous ceux qui les ont créées, tous ceux qui, au cours de dix longues années, les ont dirigées, en leur imprimant, comme vous l'avez fait, Monsieur le Président HALLSTEIN, leur style personnel, leur dynamisme personnel, leur intelligence personnelle.

Pour paraphraser La Bruyère, la louange réside dans les faits et non dans les paroles, et c'est pourquoi, je m'en tiendrai aux faits, à ces faits qui constituent le tissu de l'histoire des dix premières années de la vie de la Communauté économique européenne, de l'histoire d'une décennie dont les historiens de l'avenir diront peut-être qu'elle aura été "la plus longue" de l'évolution vers l'unité européenne. Ces dix ans, nous en avons compté les jours. Et chaque jour était une brique ajoutée à l'édifice que nous construisions; et chaque jour pouvait être celui où l'édifice s'écroulerait. Mais les briques ont sagement été ajoutées aux briques. Tous ceux qui ont contribué à la construction ont su s'entendre d'une manière ou d'une autre, malgré leurs diversités de langage.

Et c'est ainsi que, parvenus au terme d'une première décennie, nous pouvons, ce jour, nous arrêter un instant, face au livre d'oeuvre de l'Europe, et dresser un premier bilan. Au crédit et au débit figurent d'innombrables chiffres dont l'analyse serait ici trop longue si nous voulions y procéder ensemble, en cette instance. Ce sont des chiffres que, d'ailleurs, nous connaissons tous, du fait, entre autres, que leur élaboration a donné lieu à de longs entretiens au cours des débats auxquels notre activité a donné lieu. Aujourd'hui, il nous intéresse seulement de noter que les comptes cadrent parfaitement et qu'ils présentent même une bonne marge de sécurité. Sous la direction et sous l'impulsion de la Commission, nous avons, en effet, réalisé en dix ans, presque tout ce que nous avions à l'origine prévu de réaliser en douze ans. C'est là, déjà, un fait.

Mais ce n'est pas le seul. Il y a dix ans, beaucoup d'entre nous - soyons sincères - se demandaient non sans souci comment l'économie de certains secteurs et de certaines zones réagirait au choc de l'intégration. En fait, il y a eu des difficultés, parfois même des crises. Mais si nous procédons à une évaluation d'ensemble, nous constaterons que le revenu brut de la Communauté a passé de 950 unités de compte par habitant en 1957 à 1330 unités de compte par habitant. Donc, aujourd'hui, les citoyens de la Communauté sont beaucoup plus riches qu'ils ne l'étaient hier. Et cela aussi, c'est un fait, un fait qui, peut-être, ne se serait pas produit si la Communauté économique européenne n'avait pas existé ou qui, tout au moins, ne se serait pas produit pour tous. Il se serait peut-être produit "post hoc", "propter hoc"; il suffit pour s'en convaincre de voir ce qui est advenu durant la même période dans les pays tiers hautement industrialisés.

Je voudrais jeter un regard au-delà de nos frontières, pour une autre constatation encore, qui sera la dernière. Personne, certainement, n'aura oublié les incompréhensions, les obstacles, le scepticisme qui se manifestèrent dans le monde lors de la naissance de la Communauté économique européenne. Nous qui vivions à l'intérieur de cette Communauté, nous avons parfaitement conscience des difficultés que nous devons rencontrer, mais nous avons su réagir avec un optimisme réaliste et calculé. Nous savions que notre voie était la bonne et le temps nous a donné raison. Non seulement les incompréhensions et les scepticismes ont peu à peu disparu autour de notre Communauté, mais celle-ci est progressivement devenue un centre d'attraction, pour d'autres pays européens et extra-européens. Les accords d'association, qui ont été conclus et ceux qui sont en cours d'élaboration en font foi; il en est de même des accords commerciaux et des négociations tarifaires que la Communauté a menés en tant que tels et parmi lesquels le Kennedy-Round figure en première place; en font foi également les demandes d'adhésion - surtout celle de la Grande-Bretagne - que nous nous apprêtons à examiner.

Je n'ai cité que trois faits, mais tels qu'ils permettent, me semble-t-il, de porter une appréciation objectivement positive sur l'oeuvre accomplie, oeuvre qui - dans l'histoire de l'Europe - est liée à votre nom, Monsieur le Président.

Cette appréciation positive portée sur le passé ne peut pas encore cependant nous donner toute tranquillité en ce qui concerne les perspectives de l'avenir européen, dont la réalisation requiert une volonté politique qui - comme l'ont montré de récents événements - se manifeste dans une mesure qui ne répond pas aux exigences de l'oeuvre entreprise. En fait, le passage d'une union douanière à une union économique ne peut pas être considéré autrement qu'une action de cette nature requiert la présence, au sein des gouvernements des pays membres, d'un esprit analogue à celui qui - il y a dix ans - les a conduits à conclure les Traités de Rome en dépassant toute vision par trop particulariste.

Les divergences de vue qui sont malheureusement apparues ces derniers temps en présence d'événements politiques d'importance également fondamentale, justifient les graves inquiétudes de ceux chez qui s'est ancrée la conviction de la nécessité historique de l'intégration européenne. Conviction qui, du reste, se renforce précisément dans les heures les plus difficiles, telles celles qui ont vu se dérouler les affaires récentes du Moyen-Orient. A ce propos, je voudrais faire un rapprochement purement historique, en rappelant que les événements de 1956 - caractérisés eux aussi par de profondes divergences dans les attitudes des pays du monde occidental - furent le précédent immédiat (que je ne considère pas seulement comme chronologique) d'une accélération résolue de la relance européenne qui, commencée un an auparavant à Messine, devait ensuite aboutir rapidement aux Traités de Rome et marquer de son sceau l'histoire de cette dernière décennie.

Quelques jours de guerre, et une fermeture relativement brève du canal de Suez, donnèrent alors aux gouvernements européens la nette sensation que seule une union solide de leurs pays pouvait rendre à l'Europe le poids qui lui revient en matière de décision.

Un grand philosophe italien du XVIIIème siècle, Giambattista Vico, a fondé sa doctrine sur le principe des retours historiques qui s'est vu confirmé si souvent au cours des siècles : il ne me semble donc pas téméraire de former le voeu que les divergences actuelles, et surtout, l'appréciation consciente des conséquences que ces divergences pourraient entraîner pour l'Europe, puissent constituer les prémisses de la nouvelle relance.

Dans ce cas, il faudrait dire une fois de plus que la lumière vient de l'Orient.

Dans l'attente de cette relance, nous entrons dans une nouvelle phase de la vie de la Communauté : c'est un nouvel Exécutif unifié qui s'apprête à écrire la onzième page, et les pages suivantes, de ce que j'ai appelé au départ le grand livre de l'Europe. Aucun de nous ne peut savoir aujourd'hui ce que renfermeront ces pages. Mais nous savons tous qu'elles ne pourraient pas être écrites si une main habile n'avait - au cours des années écoulées - sagement rédigé les dix premières pages de ce livre. Et cette main, Monsieur HALLSTEIN, était votre main, cette main que - en formulant les vœux les plus fervents pour vos nouvelles activités et pour votre personne - j'ai l'honneur de serrer aujourd'hui, au nom du Groupe des employeurs du Comité économique et social, dans un sentiment de reconnaissance et d'admiration.

ALLOCUTION DE M. AUGUST COOL, PORTE-PAROLE DU GROUPE DES TRAVAILLEURS DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL (IIème Groupe)

(Séance d'adieu en l'honneur de M. le Président HALLSTEIN et de sa Commission, le 29 juin 1967)

Monsieur le Président,

Au nom des travailleurs représentés au sein du Comité, je veux, en premier lieu, vous remercier pour le travail gigantesque que vous avez réalisé, avec les membres de votre Commission, au cours des dix dernières années.

Alors qu'il était encore à la tête de la Haute Autorité de la C.E.C.A., M. Jean MONNET disait un jour que ce n'était pas le charbon et l'acier mais bien l'Europe qui l'intéressait au premier chef. J'ai le sentiment, M. le Président, que vous avez eu un comportement analogue et que la Communauté économique a été pour vous un moyen pour arriver à la construction d'une Europe véritablement unie. Les paroles que vous venez de prononcer le démontrent une fois de plus.

Jetant un regard sur les réalisations et les succès de la Commission sur le plan européen il y a trois points qui nous paraissent particulièrement dignes d'être mis en relief.

L'un des principaux succès consiste à avoir mené la construction européenne à un point d'où il n'est plus possible de revenir en arrière. On peut encore ralentir la progression de l'oeuvre, mais on ne peut plus vraiment l'interrompre.

Une deuxième victoire consiste dans le fait que, pour la première fois dans l'histoire, l'Europe s'est présentée comme une entité dans une négociation internationale. Elle a parlé et agi

à travers votre Commission. C'est donc la Commission qui a permis à l'Europe d'occuper une place aussi prépondérante à Genève et c'est à la Commission que revient la grande part des mérites dans le succès du Kennedy-Round.

En troisième lieu, je voudrais dire, M. le Président, que si l'on frappe actuellement à la porte de la Communauté et que si d'autres manifestent l'intention de s'associer avec nous, nous devons nous en réjouir et espérer qu'un accueil favorable soit réservé à toutes ces démarches. Mais nous pouvons surtout y voir le signe d'une force d'attraction très grande que la Communauté économique européenne exerce sur les autres pays. Or, une telle force d'attraction ne peut s'expliquer que par le succès de votre entreprise.

D'autre part, je ne veux pas manquer, M. le Président, de vous remercier pour les efforts fournis par la Commission dans le domaine social. Le Traité de Rome n'a pas été très généreux à l'égard des travailleurs. On a créé en quelque sorte un ministère européen des affaires économiques, mais on a oublié d'y joindre un ministère des affaires sociales.

Outre les articles 117 et 118, on ne trouve dans le Traité, que peu de dispositions favorables aux travailleurs. Or, sous votre impulsion, la Commission a toujours fait le maximum pour interpréter aussi largement qu'elle le pouvait les dispositions étroites du Traité. Et nous croyons savoir que certains milieux gouvernementaux - et ici je m'exprime avec prudence - se sont demandé si la Commission n'allait pas trop loin dans l'interprétation du Traité sur le plan social.

Nous nous sommes réjouis de constater que la Commission n'a pas considéré ces hésitations gouvernementales comme un motif suffisant pour modifier l'interprétation large qu'elle donnait aux règles du Traité sur le plan social.

Vous n'avez pas seulement agi ainsi, vous même et vos collègues, parce que vous compreniez qu'il était important de rallier

l'opinion publique à la cause européenne et que les travailleurs constituaient une partie considérable de cette opinion publique. Mais vous étiez également conscients du fait qu'il s'agissait simplement d'une question d'équité et de justice à l'égard des travailleurs. C'est pour cela que je voudrais, au nom des travailleurs du Comité, vous remercier très sincèrement et très chaleureusement.

Enfin, comme vous le disiez vous-même, il y a un instant, vous quittez la présidence de la Commission mais vous n'abandonnez pas l'Europe. Et cela, M. le Président, est pour nous une consolation et un motif d'espoir. L'Europe pour laquelle vous allez continuer à lutter ne sera pas une Europe économique, financière ou sociale mais elle sera une Europe véritablement unie et intégrée sur le plan politique. Dans cette lutte, comme dans celle des années passées, je puis vous assurer, M. le Président, non seulement de la sympathie mais aussi de l'appui de tous les travailleurs représentés au sein de ce Comité.

ALLOCUTION DE M. FRITZ MEYVAERT, PRESIDENT DU GROUPE "INTERET GENERAL" DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL (IIIème Groupe)

(Séance d'adieu en l'honneur de M. le Président HALLSTEIN et de sa Commission, le 29 juin 1967)

Monsieur le Président,

Comme porte-parole du IIIème Groupe, je ne sais vraiment pas ajouter grand chose à l'hommage qui vient d'être adressé au Président HALLSTEIN par les orateurs qui m'ont précédé, lesquels, en termes excellents, ont traduit fidèlement nos sentiments, ont exprimé nos idées, préoccupations, espoirs.

Pourtant, je tiens à dire que le IIIème Groupe désire également et entièrement s'associer à l'hommage si mérité qui vient d'être rendu, et mon intervention n'aura le seul mérite que de souligner l'unanimité de vues de tous les membres de ce Comité.

Rappelant les paroles d'un célèbre penseur, je voudrais dire que la grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les a fait naître.

A cet égard aucun doute n'est possible. Toute l'oeuvre du Président HALLSTEIN est dictée par ce grand dessein d'accomplir cette tâche si noble et si indispensable qu'est l'oeuvre de l'unification de l'Europe.

Nous nous souvenons tous de l'exposé qu'a fait le Président HALLSTEIN devant notre Comité, il y a un an, où il a fait ressortir la signification historique de la C.E.E. en nous rappelant bien justement comment pendant mille ans, l'Europe a cherché en vain son unité, pourquoi toutes les tentatives précédentes ont

échoué, parce qu'elles étaient imposées; tandis que pour la première fois, le Traité de Rome consacrait l'acceptation par tous d'un effort pour réaliser librement cette union.

Des résultats spectaculaires ont dépassé les espérances de beaucoup; ils ont confondu les sceptiques, et démontré à ceux qui n'étaient pas convaincus que c'était la dernière chance.

Certes, il y a des ombres au tableau, de grandes ombres, il y a tant de choses que l'on était en droit d'espérer réussir et qui n'ont pas été réalisées et, à l'enthousiasme et l'euphorie du début a succédé ces derniers temps un sentiment de déception teintée d'inquiétude.

Je songe entre autres à des signes montrant que l'esprit communautaire n'est pas encore suffisamment enraciné : il a suffi que la période de haute conjoncture des premières années soit suivie par un début de ralentissement pour que, de tous côtés, nous voyions se préciser des réactions de défense. On peut les comprendre, mais il faut bien dire que ce n'est pas un véritable esprit européen qui les inspire. Le danger existe encore de voir resurgir des solutions trop aisées, fondées sur des conceptions nationalistes, conceptions que nous avons connues dans le passé. Ce sont précisément ces conceptions que nous voudrions remplacer par des vues de l'esprit plus ouvertes, résolument tournées vers l'avenir.

L'on a dit que le marché commun a atteint un "point of no return" suivant un terme employé en aéronautique. Dans le domaine "psychologique", disons que l'on a semé dans les esprits l'idée d'une conception européenne. Or, les plantes qui en résultent continuent à mériter tous nos soins.

Comme mes Collègues, je regrette de devoir constater que les événements politiques récents ont à nouveau souligné l'absence de l'Europe sur la scène mondiale. Nous ne pouvons cependant pas nous complaire dans un sentiment de découragement en ne voyant que les aspects négatifs de notre situation. Il y a heureusement

des compensations, et nous devons également voir le côté positif. N'oublions pas que tout récemment nous avons assisté à une réalisation, unique dans l'histoire du monde - les accords de Genève. Là l'Europe était présente, et sa voix s'est faite entendre avec un éclat dont nous ne pouvons pas minimiser l'importance.

Songeant à ce résultat, je crois que nous devons trouver le courage de continuer nos efforts, pour combler les lacunes dans d'autres domaines.

L'on ne saura jamais assez dire le mérite vraiment exceptionnel de tous les membres de la Commission et en particulier de leur capitaine, le Président HALLSTEIN. Celui-ci, comme un pilote, a dirigé son navire de main de maître, avec compétence, avec ténacité, avec autorité et distinction.

Mais là s'arrête cette comparaison car, dans la carrière navale, les capitaines de navires connaissent très souvent de longues périodes où la mer est calme, tandis que le Président HALLSTEIN et son équipe, ont certainement passé pendant ces dix années le plus clair de leur temps à éviter des écueils et surmonter des flots agités.

Nous lui exprimons tous notre reconnaissance d'avoir amené son navire à bon port, en bon état et prêt à affronter un nouveau voyage car, comme lui-même vient de le déclarer, "cette première époque n'est pas un point final".

Monsieur le Président HALLSTEIN,

Pendant cette longue période vous avez été notre porte-drapeau et grâce à votre exemple et à la hauteur de vos vues, vous avez maintenu chez nous tous cette flamme d'idéalisme et de confiance dans l'avenir.

Pour terminer, laissez-moi vous citer ces quelques lignes que GOETHE écrivit dans ses mémoires :

"Ce n'est pas tant pour avoir laissé quelques ouvrages que pour avoir agi et vécu, et porté les autres à agir et à vivre, qu'un homme reste marquant".

Ces paroles, nous les faisons nôtres et nous les appliquons au Président HALLSTEIN.
